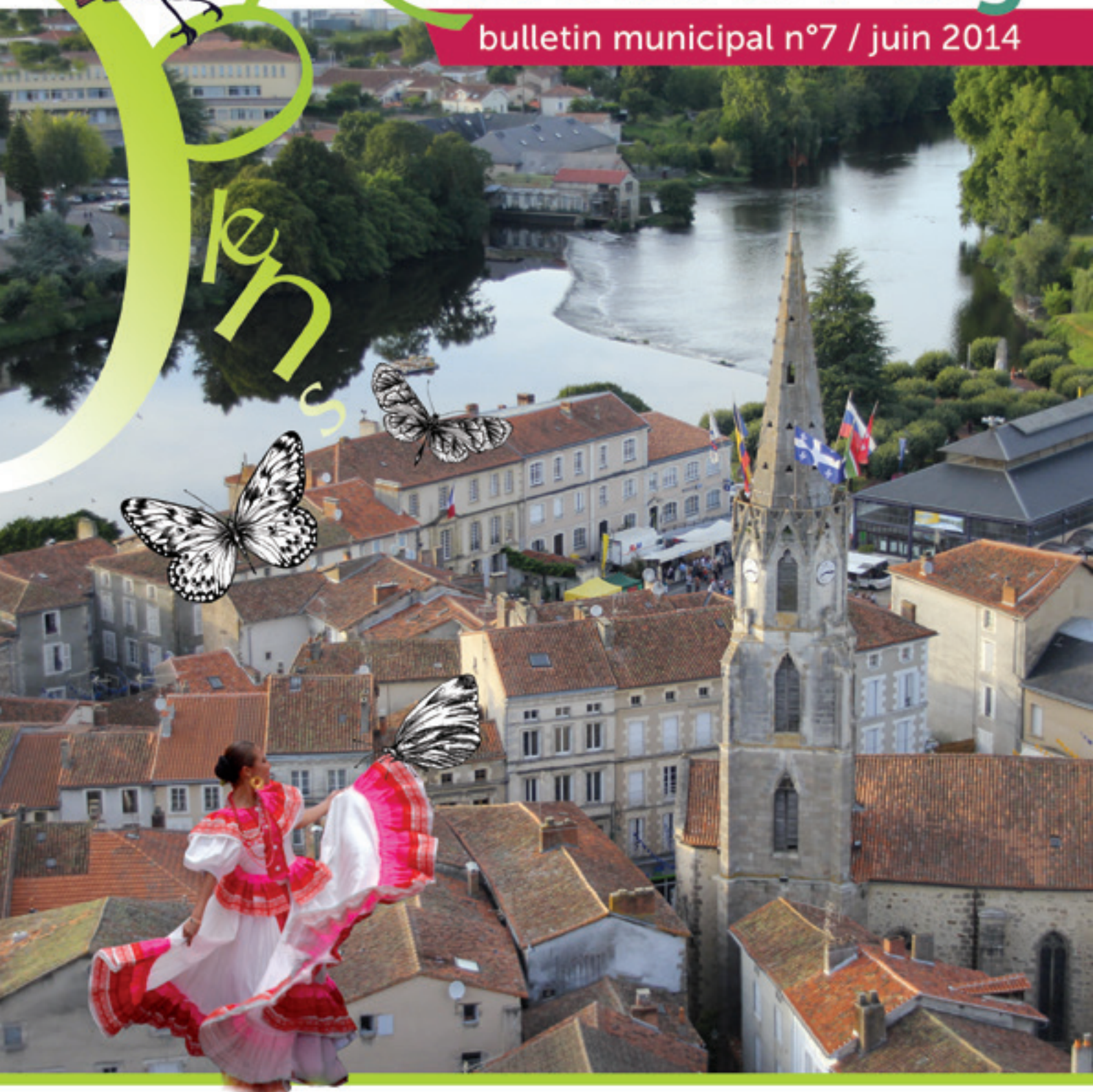


# Confolens Mag'

bulletin municipal n°7 / juin 2014



## **NOTRE DOSSIER :**

La nouvelle  
équipe municipale

## **TERRITOIRE ET IDENTITÉ**

La communauté de communes  
du Confolentais et les  
conseillers communautaires

## **L'ÉTÉ À CONFOLENS :**

Les animations de l'été





## Nouvelle équipe, nouvelle dynamique...

**ÉDITO**

Chers Confolentais,

A l'aube de ce nouveau mandat, je tiens tout d'abord à remercier tous les électeurs qui se sont exprimés dès le premier tour des élections municipales.

Votre forte participation ( 78 % des inscrits ) témoigne de votre intérêt pour l'action municipale et le devenir de notre cité pour les six prochaines années.

La confiance que vous avez accordée à notre équipe nous honore, mais surtout nous oblige. Aussi, je forme le vœu que le résultat de notre travail sera digne de cette confiance.

Dans le cadre de notre mission au service de tous les Confolentais, nous aurons besoin de nous appuyer sur les services de la ville et les agents municipaux. Nous souhaitons qu'ils puissent s'impliquer et s'inscrire dans la dynamique que nous voulons insuffler au sein de la mairie.

En effet, durant ces six années, au-delà de notre conseil municipal, avec toutes celles et tous ceux qui aspirent à prendre part à la vie de notre cité, je souhaite que nous œuvrions collectivement, et dans l'intérêt général, à l'essor de Confolens et du Confolentais.

Ce sera le sens de notre action, dans la concertation et la transparence.



Nous ignorons souvent la beauté de notre cité. Nous devons donc nous efforcer d'en tirer l'excellence. Chacun, à son niveau, doit avoir à cœur de donner la meilleure image de notre ville : une ville propre, fleurie, accueillante et hospitalière.

Les premières mesures de nettoyage des rues vont dans ce sens et vont se poursuivre avec une meilleure gestion des sanitaires publics et des poubelles. La propreté d'une ville reste cependant l'affaire de tous et je vous encourage à respecter au mieux les règles de vie en communauté.

Nous souhaitons aussi impulser une politique touristique et culturelle plus dynamique, avec une programmation de spectacles gratuits aux arènes Crévellier, une antenne estivale de l'office du tourisme du Confolentais à la Mairie et un meilleur accueil des touristes au camping.

J'ai envie aussi de vous souhaiter un été animé, ensoleillé, joyeux et festif.

Sachez profiter d'un moment de détente avec vos enfants ou petits enfants aux Roches Bleues, d'un moment sportif à la piscine, au city stade, d'une ballade en pédalo entre les deux ponts.

Venez partager un repas convivial aux marchés de producteurs, et n'oubliez pas de flâner dans les rues pendant notre festival.

Notre volonté est forte et vous pourrez compter sur la totale disponibilité de notre équipe.

Cordialement.

**Jean-Noël DUPRÉ,**  
Le Maire

## SOMMAIRE

**3** — Infos mairie

**4>7** — Dossier

La nouvelle équipe municipale :  
présentation et premières mesures

**8>9** — Territoire

La Communauté de Communes  
du Confolentais

**10>11** — À votre service

Coup de projecteur  
sur les 40 agents municipaux

**12>13** — Animations

Confolens anime votre été

**14** — Vie des quartiers

Pour une ville propre  
et accueillante

**15** — Sport

Les championnats d'Europe  
de Tir à l'arc libre

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 45 84 01 97

Médiathèque : 05 45 29 65 43

CCAS : 05 45 84 94 57

Point d'Accès au Droit : 05 45 84 94 56

**OURS**

Directeur de la publication :  
Jean-Noël DUPRÉ, Maire de Confolens,  
05.45.84.01.97

Crédits photos :  
Ville de Confolens, Annie Grandjean,  
Chantal Dumasdelage, Karine Léger,  
Les Archers du Confolentais

Comité de rédaction :  
Commission Communication  
de la Ville de Confolens, 05.45.84.01.97

Conception, Rédaction & Maquette :  
Sarah Babaud & Mathieu Roy,  
www.histoire2sign.com

Impression : Médiaprint  
Imprimé à 1 400 exemplaires  
sur papier recyclé fabriqué en France

Édition : Ville de Confolens

● ALLO MAIRIE !?



La nouvelle municipalité a créé le service « **ALLO MAIRIE ?!** » à destination des Confolentais.

Directement à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture (05.45.84.01.97) ou par le biais du site internet (bandeau de droite sur page d'accueil), les Confolentais ont désormais la possibilité de prévenir directement les services municipaux de problèmes (voirie, dégradations, insalubrités) rencontrés sur la voie publique et les lieux municipaux.

Les demandes sont traitées au plus vite, généralement par les services techniques, le garde-champêtre et/ou les autres services municipaux concernés, quand le problème est du ressort de la mairie. Sinon la demande est directement transmise à l'organisme concerné. Dans tous les cas une réponse orale ou écrite est fournie à la personne qui signale le problème, selon les coordonnées communiquées sur le formulaire de contact.

Cette démarche participative permet une meilleure prise en compte de la réalité de terrain et des attentes des citoyens. Elle participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie des Confolentais.

**> Pour plus d'informations :**

**Mairie de Confolens**

**Tel : 05.45.84.01.97**

**Courriel : [contact@mairie-confolens.fr](mailto:contact@mairie-confolens.fr)**

● Concours des jardins et balcons fleuris



L'ancien concours des maisons fleuries a été rebaptisé « Concours des jardins et balcons fleuris ». La démarche et l'objectif restent identiques. Améliorer le cadre de vie de notre ville en participant à un concours de fleurissement des balcons et jardins. Chaque année, de nombreux Confolentais sont récompensés à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu en octobre.

Les inscriptions se font auprès de Béatrice Cornaille à la médiathèque et doivent être enregistrées au plus tard le **30 juin 2014**.

**> Pour plus d'informations :**

**Médiathèque de Confolens**

**Tel : 05.45.29.65.43**

**Courriel :**

**[mediatheque@mairie-confolens.fr](mailto:mediatheque@mairie-confolens.fr)**

● Des Micronésiens en prélude au Festival



Cinq Micronésiens sont venus à Confolens pendant deux jours pour reconnaître les lieux avant la venue du Nimar Bamboo Daning Group de l'île de Yap. Ils ont été accueillis à la mairie de Confolens par Jean-Noël Dupré, maire de Confolens, et Philippe Bouty, Président de la Communauté de Communes, pour une réception en toute simplicité.

● Rendez-vous avec le Maire



Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le samedi matin. Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous au **05.45.84.01.97** ou envoyer un mail à **[mairie@mairie-confolens.fr](mailto:mairie@mairie-confolens.fr)**



# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Les nouveaux élus lors du scrutin du 23 mars se sont réunis le 30 mars 2014 à 20h30. Cette séance d'installation du conseil municipal, ouverte par Pierre Desbordes, le doyen d'âge, a permis de désigner le maire et ses adjoints, de composer les commissions et d'attribuer les différentes délégations conformément à la loi.

## Maire, adjoints et conseillers délégués et les 8 commissions



*De gauche à droite : Frédéric Boob, Gilbert Germaneau, Philippe Bouty, Didier Paulet, Marie-Line Lamant  
Jean-Noël Dupré, Mireille Coursaget, Véronique Villedary, Jean-François Guinot*

Jean-Noël Dupré est élu maire

Philippe Bouty 1<sup>er</sup> adjoint - **Finances, Economie, Communication** – 9 membres

Mireille Coursaget 2<sup>e</sup> adjoint - **Affaires sociales, Santé, Solidarité** – 6 membres

Gilbert Germaneau 3<sup>e</sup> adjoint - **Urbanisme, Habitat, Cadre de vie, Environnement** – 7 membres

Véronique Villedary 4<sup>e</sup> adjoint - **Culture et Patrimoine** – 8 membres

Jean-François Guinot 5<sup>e</sup> adjoint - **Travaux, Bâtiments communaux, Développement durable** – 8 membres

Marie-Line Lamant 6<sup>e</sup> adjoint - **Tourisme, Commerce, Animation** – 7 membres

Frédéric Boob conseiller délégué - **Education, Jeunesse** – 7 membres

Didier Paulet conseiller délégué - **Sports et vie associative** – 6 membres

### Commission d'appel d'offres :

Titulaires – Gilbert Germaneau, Jean-Michel Demont, Jean-François Guinot

Suppléants – Philippe Bouty, Valérie Fleuriau, Serge Flayac

# LES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Au-delà de leur présence au conseil et du travail réalisé au sein des commissions municipales, le Maire et les élus représentent le conseil et la collectivité au sein d'organismes et associations qui influent sur la vie locale.

## • Organismes

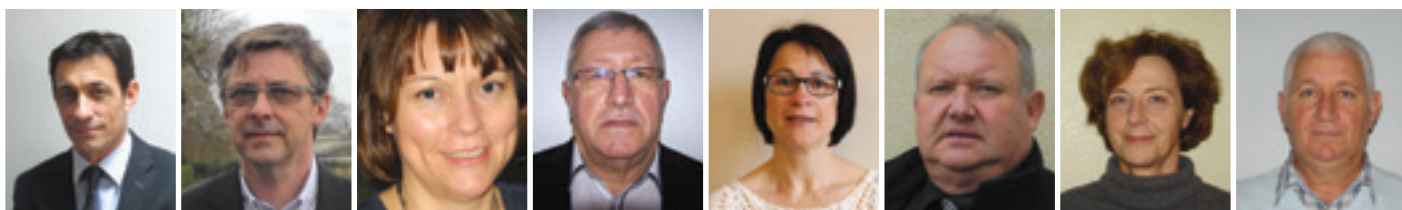
**Elus siégeant au CCAS** : C. Devaine / **Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente** : J-F. Guinot et G. Germaneau / **Syndicat d'Eau Potable (SEP)** : S. Flayac et R. Gantheil – Suppléants : F. Boob et Ch. Dumasdelage / **Charente Eaux** : S. Flayac – Suppléant : J-F. Guinot / **Syndicat Vienne Goire et Issoire** : S. Flayac – Suppléante : Ch. Dumasdelage / **Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication (SDITEC)** : Ch. Dumasdelage / **Syndicat Fourrière** : J-F. Guinot – Suppléant : G. Germaneau / **Syndicat des Gens du Voyage** : S. Flayac – Suppléant : E. Pointier / **Agence Technique Départementale** : G. Germaneau / **Centre Hospitalier de Confolens** : J-N. Dupré / **Comité National d'Action Sociale** : M. Coursaget / **Sécurité Incendie** : E. Pointier / **Défense Nationale** : J-F. Guinot.

## • Associations

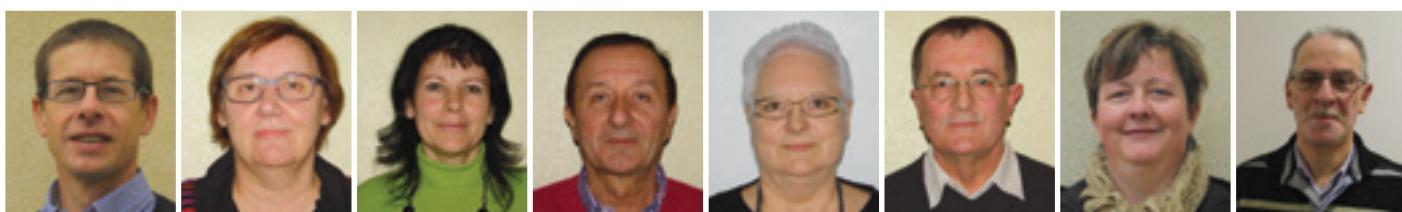
**ACER** : V. Villedary et R. Gantheil / **RESPA** : Ch. Dumasdelage / **Festival de Confolens** : V. Villedary / **Centre socioculturel du Confolentais** : F. Boob et C. Devaine / **Société municipale de musique** : Ch. Dumasdelage et V. Villedary

## • Etablissements scolaires

**Conseils d'administration du Lycée Emile Roux** : F. Boob et C. Devaine / **du Collège Noël Noël** : F. Boob et C. Lafond / **Conseil des écoles publiques de Confolens** : F. Boob et C. Lafond / **Conseil d'école de l'Ecole Saint Gauthier** : F. Boob et C. Devaine.



**Jean-Noël Dupré** maire  
**Philippe Bouty** 1<sup>er</sup> adjoint  
**Mireille Coursaget** 2<sup>e</sup> adjointe  
**Gilbert Germaneau** 3<sup>e</sup> adjoint  
**Véronique Villedary** 4<sup>e</sup> adjointe  
**Jean-François Guinot** 5<sup>e</sup> adjoint  
**Marie-Line Lamant** 6<sup>e</sup> adjointe  
**Didier Paulet** 1<sup>er</sup> conseiller municipal délégué



**Frédéric Boob** 2<sup>e</sup> conseiller municipal délégué  
**Colette Devaine** conseillère municipale  
**Valérie Fleuriau** conseillère municipale  
**Jean-Michel Demont** conseiller municipal  
**Chantal Dumasdelage** conseillère municipale  
**Robert Gantheil** conseiller municipal  
**Nathalie Victor** conseillère municipale  
**Serge Flayac** conseiller municipal



**Cindy Lafont** conseillère municipale  
**Emeric Pointier** conseiller municipal  
**Marie-Christine Barry** conseillère municipale  
**Laurent Lascaux** conseiller municipal de l'opposition  
**Christine Vignaud** conseillère municipale de l'opposition  
**Pierre Desbordes** conseiller municipal de l'opposition  
**Madeleine Ngombet Bitoo** conseillère municipale de l'opposition

# LE BUDGET 2014

Ce budget 2014 est un budget responsable, raisonnable mais contraint pour trois raisons essentielles :

- Le désengagement de l'état,
- Les charges de fonctionnement en forte augmentation,
- Les opérations engagées par l'ancienne municipalité.

Le 1<sup>er</sup> levier sur lequel il faut agir concerne les dépenses d'énergie, d'assurance et d'entretien du patrimoine de la commune. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> leviers sont la stabilisation des charges de gestion courante et des charges de personnel. Ils seront les relais entre les élus et services de la mairie et la population du quartier.

Les investissements restent nécessaires pour faire de Confolens une ville agréable, touristique, propre et ouverte. Si le budget 2014 n'est pas aussi audacieux qu'aurait pu l'espérer la nouvelle équipe municipale, les innovations culturelles avec les Vendredis de l'été, la mise à

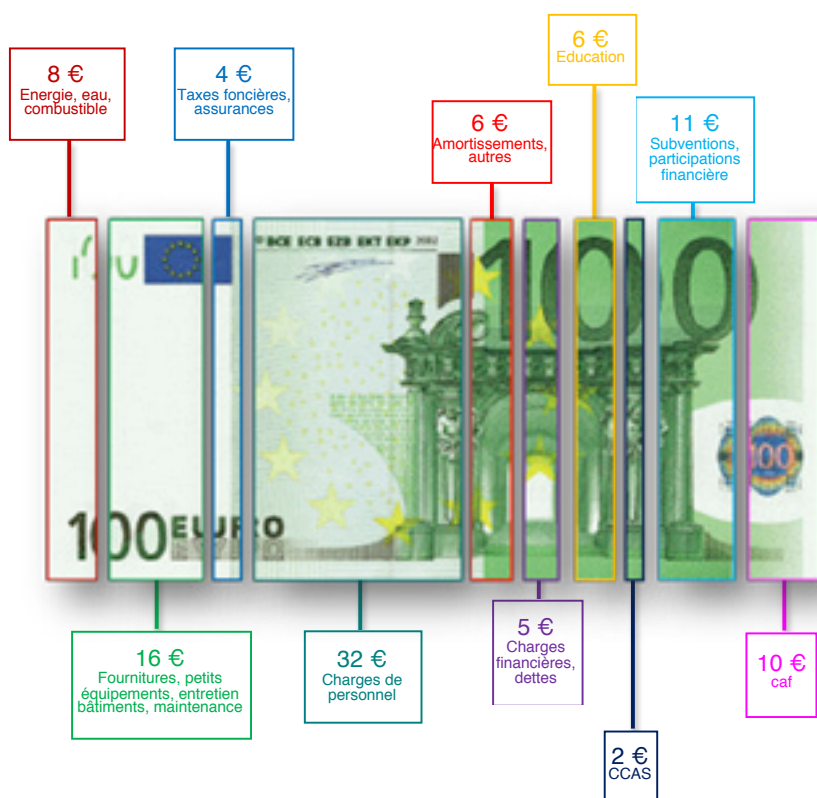
hauteur des Roches Bleues, les évolutions informatiques avec l'achat d'un logiciel de gestion du cimetière, les rénovations comme celles des sanitaires du centre ville et le nettoyage de la ville donneront un nouvel élan à la ville dès cette année. Avant de lancer les gros chantiers de ce mandat et grâce aux conseils de quartier, la concertation avec la population sera mise au premier plan des actions de la municipalité.

Ces conseils de quartier se mettront progressivement en place à partir de septembre.

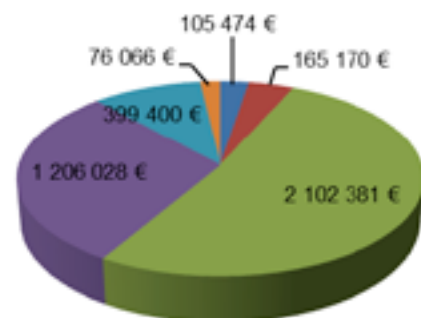
## INSCRITS AU BUDGET 2014

Logiciel du cimetière
Décorations de Noël
Destratificateur gymnase gare
Cour école Clairefontaine
Tableaux numériques Pierre et Marie Curie
Aménagement Roches Bleues
Voirie réseaux hôpital
Hotspot WIFI centre ville
Sanitaires centre ville
Ponton de pêche
Dalles école Chantefleur + dortoir
...

### Dépenses de fonctionnement 2014 : 4 054 519 €



### Recettes de fonctionnement 2014 : 4 054 519 €



- excédent de fonctionnement reporté
- produits et services
- impôts et taxes
- dotations
- autres
- opération d'ordre de transfert entre section

## Indemnités des élus

Le maire et les adjoints ont décidé de ne pas augmenter leurs indemnités par rapport au mandat précédent. Ces montants ont été approuvés lors du conseil municipal du 24 avril 2014. Le maire, Jean-Noël Dupré, touchera 43% de l'indice 1015. Les adjoints et conseillers délégués toucheront 11,4% de l'indice 1015. Philippe Bouty renonce à toucher les indemnités d'adjoint.



# LES PREMIÈRES MESURES

La nouvelle équipe municipale a pris des mesures concernant l'éclairage public et entériné la mise en place de conseils de quartier.

## DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La politique énergétique de la Ville de Confolens s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de développement durable et d'économie d'énergies.



Afin d'afficher sa volonté de lutter contre la nuisance lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre ou encore le gaspillage énergétique, le nouveau conseil municipal a décidé en délibération du 24 avril 2014 de modifier les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

L'éclairage public était auparavant éteint de 1h à 5h. L'augmentation de l'amplitude horaire de cette coupure présente également un avantage financier.

Les horaires suivants ont donc été adoptés et sont modulables en fonction des horaires d'hiver et des horaires d'été :

• Période hiver :

Du dernier week-end du mois d'octobre au dernier week-end de mars : extinction de 23h30 à 6h.

• Période Été :

Du dernier week-end du mois de mars au dernier week-end d'octobre : extinction de 0h30 à 6h.

### Loi Grenelle 1, article 41

« Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la

faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation [...] »

## CONSEILS DE QUARTIER : LA VOIX DES CONFOLENTAIS

L'équipe municipale se veut à l'écoute des Confolentais.

Dans le cadre de la démocratie de proximité et du développement de la participation à la vie locale, les conseils de quartiers seront là pour faire entendre la voix des Confolentais.

Outils privilégiés d'expression des habitants, ils façonneront un meilleur « vivre ensemble » pour demain.

Ils seront les relais entre les élus et services de la mairie et la population du quartier.

Les six quartiers dénommés comme suit et qui seront attribués à un élu référent seront les suivants :



- Centre-ville
- Goire-Villevert
- St-Michel-Route de Limoges
- St Barthélemy-Route de Poitiers
- Roches Bleues-Voie Latine
- Hameaux (Charzac, La Martinie...)

Les conseils de quartier se mettront progressivement en place à partir de septembre.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFOLENTAIS

Quelles sont ses compétences ?

Qui sont les élus qui la composent ?



La Communauté de Communes du Confolentais a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et elle regroupe **26 communes réparties sur les 3 cantons de Champagne Mouton, Confolens Sud et Confolens Nord**. Avec une superficie de **646 km<sup>2</sup>**, sa population s'élève à environ **13 000 habitants** soit à peu près 20 habitants par km<sup>2</sup>. Elle adhère au Syndicat Mixte de Charente Limousine avec la Communauté de Communes de Haute Charente. Les 26 communes ont décidé de s'unir pour mener à bien des projets d'importance pour le territoire.



## Les compétences de la Communauté de communes

- les actions de développement économique d'intérêt communautaire comme l'aménagement, l'extension, la gestion et l'entretien des zones d'activité économique
- L'action sociale d'intérêts communautaires
- Le plan d'animation du territoire, culture et tourisme
- l'aménagement de l'espace
- la politique du logement et du cadre de vie
- la protection et la mise en valeur de l'environnement comme la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- Gestion EHPAD Pré de l'étang,
- Chantier d'insertion
- Inventaire du petit patrimoine, rénovation et signalétique
- Centre d'abattage

## Un plan de communication dynamique

- 1 site Internet renouvelé
- 1 bulletin annuel
- 2 lettres d'information
- Un nouveau logo

## Communauté de Communes du Confolentais

8, rue Fontaine de Jardins  
16500 CONFOLENS  
05 45 84 14 08



# LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de la Communauté de communes de Confolens. Ils ont pour mission d'élaborer des projets communs de développement. Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune et sont renouvelés en même temps qu'eux.

## Les conseillers communautaires de Confolens

Jean-Noël Dupré  
Philippe Bouty  
Mireille Coursaget  
Véronique Villedary  
Jean-François Guinot  
Pierre Desbordes



### Le président

Philippe Bouty	Président (Développement économique)
----------------	--------------------------------------

### Les vices présidents

Denis Delage (St Maurice des Lions)	Voirie, travaux, ordures ménagères et chantier d'insertion
Pascale Jouaron (Champagne)	Animation communautaire, habitat et patrimoine
Jean-Luc Dedieu (Manot)	Finances
Jean-Noël Dupré (Confolens)	Tourisme et culture
Roland Telmar (Oradour-Fanais)	Centre d'abattage

### Les axes de travail prioritaires

- Le développement économique,
- Le tourisme et l'animation culturelle du territoire
- Le centre d'abattage
- La communication

Ce sont les leviers de la lutte contre la désertification du monde rural et les conseillers communautaires travailleront d'arrache-pied pour redynamiser le Confolentais.

### L'office de tourisme

L'OTSI sera décentralisé du 15 juin au 15 septembre au cœur de la ville en mutualisation avec la mairie et le Festival de Confolens.

## LES SERVICES MUNICIPAUX

Coup de projecteur sur les 40 agents municipaux de Confolens.

Identifiés par le public ou travaillant dans l'ombre, les agents municipaux de la Ville de Confolens sont responsables de la mise en œuvre des décisions adoptées par les élus. Ils sont dirigés par la Directrice Générale des Services.

### • Les services techniques

(Ateliers municipaux)

**Nombre d'agents : 15**

> **Missions** : Les services techniques confolentais sont polyvalents et leurs domaines d'intervention sont divers et variés. De la propreté de la ville aux espaces verts, des travaux dans les bâtiments à la voirie, etc...



### • Les agents d'entretien

(Bâtiments communaux)

**Nombre d'agents : 3**

> **Missions** : L'entretien des bâtiments communaux de la Ville (écoles, complexes sportifs, salle des fêtes, mairie, médiathèque...).



### • Les services administratifs

(Mairie de Confolens)

**Nombre d'agents : 12**

> **Missions** : Au rez-de-chaussée de la mairie : Accueil, Secrétariat, Etat civil, Urbanisme. On y trouve également le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale.

Au premier étage : Finances-Budget, Ressources Humaines-Elections et la Directrice Générale des Services.

Au second étage : le garde-champêtre, le Point d'Accès au Droit, le chargé de mission économie et Communication-Animation.





• **Les services culturels** (Médiathèque)

**Nombre d'agents : 2**

> **Missions** : Mettre à disposition du public différents types de documents. Proposer des animations tout au long de l'année : Au fil du conte, rencontres littéraires, club de lecture...

• **Les ATSEM**

(écoles maternelles Chantefleur et Clairefontaine)

**Nombre d'agents : 4**

> **Missions** : Les ATSEM assistent le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel.



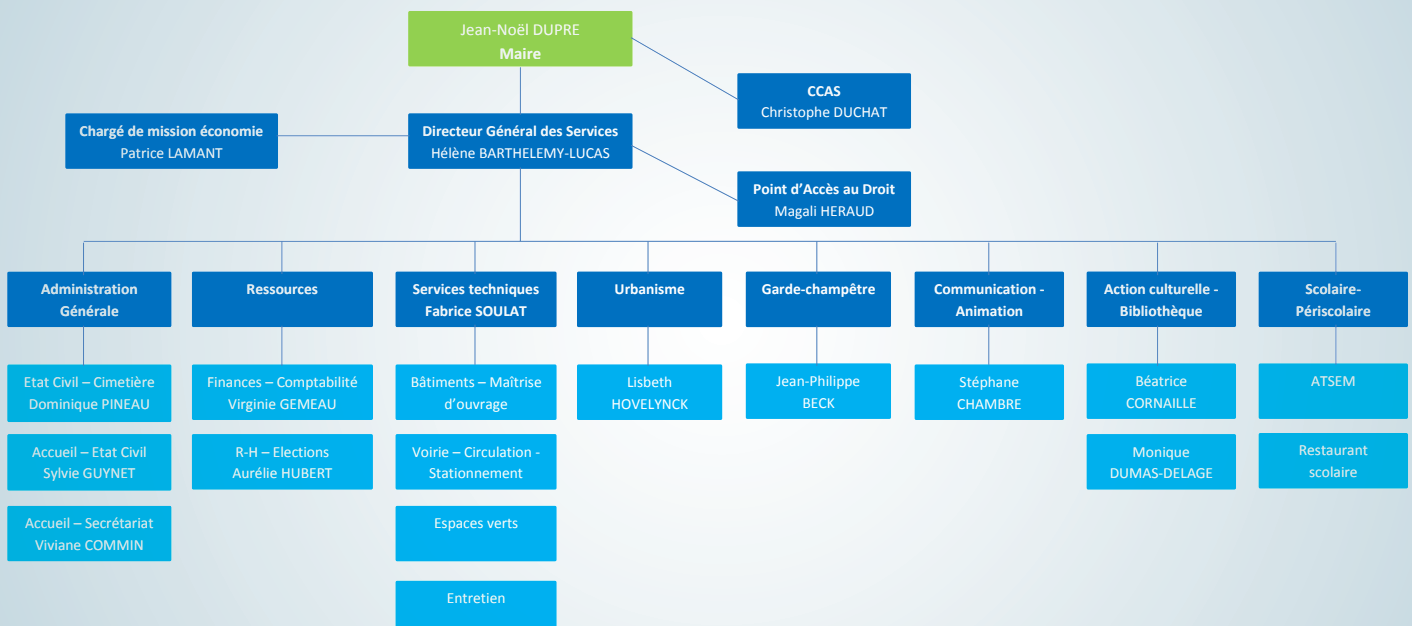
• **Les agents de la restauration**

(Restaurant scolaire)

**Nombre d'agents : 4**

> **Missions** : Ils préparent les repas (600 par jour avec le collège), assurent le service à table et le nettoyage des cuisines et du restaurant scolaire.

**Organigramme Général des Services de la Mairie de Confolens**



# CONFOLENS

## ANIME VOTRE ÉTÉ !

Entre les Vendredis de l'été, le Festival ou la Saint-Barthélemy, l'été confolentais s'annonce rythmé !

### Les Vendredis de l'été

Les Vendredis de l'été vont mettre le feu au cœur de la ville du 11 juillet au 8 août. Le 15 août, les Arènes seront, comme chaque année, investies par le Festival de Confolens.

Les Confolentais pourront donc profiter de superbes concerts tous les vendredis dans le cadre idyllique et fraîchement rénové que sont les Arènes du Capitole. Ces soirées mettront la culture à la portée de tous. En cas d'intempérie, artistes et spectateurs se replieront sous les halles, place de l'hôtel de ville.

#### ★ 11 juillet Zago Jazz festif



Plus de 1000 représentations sur scène comme en rue, en France comme à l'étranger, entre concert/jazz, concert/cabaret délirant et spectacle de rue ; cette famille de musiciens cultive avec succès décalage, éclectisme et énergie. Un one man show à eux 4 !

#### ★ 18 juillet The Fireland Musique celtique



Ce groupe est composé de 6 musiciens, et partagent la même passion pour le répertoire celtique. Les « Fireland » vous feront découvrir les différentes couleurs de cette musique traditionnelle, de la Galice à l'Irlande... Harpes, guitare, violon et percussion composent cet ensemble.

#### ★ 25 juillet Ziskakan Maloya

le groupe phare de La Réunion



Groupe phare de la Réunion, véritable laboratoire d'études de la laque et la culture créole, Ziskakan est mené par son leader charismatique Gilbert Pounia. Ce groupe vous fera découvrir

la diversité la Réunion : musiques indiennes, percussions africaines, textes créoles...

Un tarif symbolique sera demandé pour cette soirée. Les fonds récoltés seront reversés à l'Association du Téléthon.



#### ★ 1<sup>er</sup> août Babel Chants traditionnels

(occitan, espagnol, turque, italien...)



Aux sons des voix, accordéon diatonique, oud, guitare, violon et flûtes à bec, BABEL propose un programme composé d'œuvres anciennes et plus récentes qui entremêle culture orientale et

occidentale pour un pèlerinage à travers des esthétiques très différentes.

#### ★ 8 août Facia de Bobo Dioulasso du Burkina Fasso

##### Danses et musique africaines



Le groupe « Facia », dont le nom signifie « Les traces de nos ancêtres », vous transporte et vous fait découvrir un peu de la vie traditionnelle de l'Afrique noire au son des balafons, des djembés et

des tam-tams. Laissez-vous envoûter par les chants des griots.

### Marchés de producteurs

Les marchés de producteurs de pays se tiendront les :

- Jeudi 10 juillet et Jeudi 24 juillet Place de l'hôtel de ville
- Jeudi 7 août et jeudi 21 août aux Roches Bleues

Achat et dégustation sur place de produits du terroir.



## 57<sup>e</sup> Festival de Confolens

> Du mardi 12 août au dimanche 17 août 2014



### Les groupes :

Bolivie, Burkina Faso, Chypre Nord, Costa Rica, Inde, Italie, Micronésie, Pologne, République Dominicaine, Tatarstan, France avec Lo Gerbo Baudo, Lous Brandalous et l'île de la Réunion, Espagne et Chili.

Des groupes basques assureront une entrée en matière de grande qualité le 12 août à 21h aux Ribières. Les spectacles se succéderont chaque jour jusqu'au Panorama le 17 août.

La **Place du Monde** sera comme chaque année le lieu où tous se retrouveront autour d'animations gratuites de 18h à tard dans la nuit confolentaise.

Les **ateliers de danses** à la salle des fêtes, les **villes et nuit en fête** au cœur de ville, **Festi'Bambins** au Parc, la **messe du festival** aux Arènes, le **cinéma du monde** au Capitole participeront à l'animation de Confolens durant toute la semaine.

### > Pour plus d'informations :

Réservation au 05 45 84 00 77

ou sur le site Internet <http://www.festivaldeconfolens.com>

ou au bureau du festival

Maison des Récollets 16500 CONFOLENS



## La Saint Barthélémy

Cette foire annuelle et traditionnelle est fixée comme chaque année au **23 août 2014**. Cette fête des éleveurs se tiendra au Mas Félix avec présentation d'ovins, bovins et équidés, dégustations de viandes locales et du steak aux échalotes avec les haricots blancs, la foire aux melons. La Saint Barthélémy qui marque la fin de la saison estivale est le rendez-vous incontournable pour les éleveurs de la région et les Confolentais.

Elle sera comme un avant-goût du **Comice agricole qui se déroulera le 10 octobre à Confolens** cette année.

# POUR UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE

La Municipalité s'engage par ses actions à faire de Confolens une ville propre et accueillante.

## • Nettoyage des rues du centre-ville



Les services techniques s'attèlent depuis deux mois au nettoyage à haute pression des rues du centre-ville, des rues piétonnes et du quartier de la Fontorse. Ce nettoyage, régulier, s'effectue sur un périmètre élargi. Le vieux Confolens se fait donc une beauté à l'approche de la période estivale. Riverains et touristes pourront ainsi se promener dans des rues propres.

Autre mesure de propreté, le nettoyage des panneaux, en priorité ceux du centre-ville.

## • Régulation de la population des corbeaux

Après les pigeons en automne, les corbeaux. En vertu de l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007, une opération de régulation des corbeaux a été mise en place au printemps. Deux espèces nuisibles sont dans le viseur : le corbeau freux et la corneille noire. Pour information, le corbeau choucas que l'on peut entendre près de la sous-préfecture est quant à lui une espèce protégée.

La destruction par piégeage collectif a été confiée à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles. Un piégeur agréé est donc venu installer des cages à corbeaux sur trois endroits de la commune : Clos Jalandon, Chez Pascaud et Le Pré de l'étang. Le garde-champêtre procède chaque jour au relevé des cages.



## • Ramassage des ordures

Il a été constaté ces derniers mois le dépôt de sacs jaunes en dehors des jours de collecte.

Il convient de rappeler que l'article 4 du décret du 26 septembre 2002 pris en application de la loi du 8 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance concernant les dépôts sauvages, prévoit une amende de 2<sup>e</sup> classe (entre 38 et 150 euros) pour le « non-respect des horaires et jours de collecte ».

Il suffit d'un minimum de discipline de la part de chacun et Confolens restera une ville propre et accueillante.

Pensez donc à sortir vos sacs la veille au soir du jour de ramassage.

• **Sacs noirs : Tous les mardis**

• **Sacs jaunes : Tous les mercredis, semaine impaire**

> **Pour plus d'informations sur le calendrier des jours de collecte :**

**CALITOM : [www.calitom.com](http://www.calitom.com)**



# CONFOLENS À L'HEURE DES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE TIR À L'ARC LIBRE

Les Championnat d'Europe de Tir à l'Arc du 20 au 27 juin 2014.

Ils sont arrivés vendredi dernier de toute l'Europe. Dimanche, ils ont défilé à Confolens et participé sous les halles à la grande cérémonie d'ouverture. « Ils », ce ne sont pas les groupes du festival mais bien les délégations européennes de tir à l'arc venues participer à l'EHBC 2014 (European Bowhunter Championship), soit pour les non anglophones les Championnats d'Europe de tir à l'arc libre.



## Du côté de la compétition

Suivant les règles de l'IFAA, l'association internationale de tir à l'arc, et sous la responsabilité de la FFTL, Fédération Française de Tir libre, les archers vont se défier sur les 5 parcours de 28 cibles de la Vallée de l'Issoire. Ces cibles (animaux) sont répartis en 4 groupes et leur distance varie de 9 à 54 m. A Confolens, 350 cibles seront nécessaires. Les tirs débuteront à 9h30 le matin. Pour information, les spectateurs ne sont pas tolérés sur le parcours.

## Du côté des animations

Après l'effort, le réconfort. Pour les compétiteurs, leurs familles et les spectateurs, des animations sont proposées en parallèle toute la semaine, en particulier au village des archers situé à Lessac et notamment des initiations au tir à l'arc. Le village accueillera également la cérémonie de clôture. **Découvrez le programme complet sur le site internet : [www.mairie-confolens.fr](http://www.mairie-confolens.fr)**



1200 archers, 17 nations, Confolens et la Charente-Limousine vont vivre à l'heure des championnats d'Europe. Un événement international possible grâce à la pugnacité du Club des Archers Confolentais qui a établi un budget de 330 000 euros et su fédérer toutes les forces vives des associations locales. Une semaine de compétition donc mais aussi d'animations en tout genre qui généreront des retombées financières mais aussi une publicité incomparable pour notre territoire.

## Le Football Club du Confolentais fait les yeux doux aux filles

Profitant du regain d'intérêt pour le foot féminin et des belles performances des bleues sur la scène internationale, le Football Club du Confolentais a décidé de corriger une anomalie en ouvrant une école féminine de football (EFF).

Avec l'aide de la Ligue du Centre-Ouest et du District de la Charente, le Football Club du Confolentais a proposé depuis avril deux séances de foot par mois aux filles âgées de 6 à 15 ans, licenciées et non licenciées. Les non-licenciées bénéficient de trois séances gratuites (pass'foot) et les licenciées viennent avec l'accord de leur club. Encadrées par Tiphonie Angot, éducatrice, elles ont pu ainsi découvrir le football en s'amusant et entre filles. Une moyenne de 9 jeunes filles a répondu à l'appel, preuve que le foot n'est pas que le pré carré des garçons.

L'école féminine de football sera reconduite en septembre et le Football Club du Confolentais espère accueillir de nouvelles licenciées.

**> Inscriptions pour les filles de 6 à 15 ans auprès de Tiphonie Angot au 06.12.62.52.05**





# CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Confolens a obtenu le label CENTENAIRE 14-18.

*Participez  
à la grande collecte.*

**> Pour tous renseignements, s'adresser  
A la mairie de Confolens au 05.45.84.01.97  
Ou à la médiathèque au 05.45.29.65.43**

